MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

ORGANISATION DE CHANTIER DU BATIMENT

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE DE TYPE COURT

CODE : 32 61 70 U31 D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 303
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 12 juillet 2007, sur avis conforme de la Commission de concertation

ORGANISATION DE CHANTIER DU BATIMENT

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable d'acquérir des savoirs – faire relatifs à la direction et à la gestion de chantiers.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En métré - planning – devis,

- rédiger le métré d'une partie du dossier ou d'un projet simple ;
- établir le planning ;
- calculer le devis.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Métré-planning-devis » (323107U31D1) de l'enseignement supérieur technique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Organisation de chantier du bâtiment	CT	J	32
Laboratoire : organisation du chantier de bâtiment	CT	E	16
3.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			**60**

4. PROGRAMME

4.1 Organisation de chantier du bâtiment

L'étudiant sera capable :

- de gérer les ressources humaines, les équipements de manutention et de sécurité fixes ou mobiles, les approvisionnements et la problématique des déchets ;
- d'organiser une installation de chantier et d'en définir les implications intérieures et extérieures ;
- de répercuter sur ces installations l'imposition des législations, permis, arrêtés communaux, de police, …
- d'aborder les contraintes liées aux cahiers des charges et aux éléments contractuels (formules de révision, assurances,….) ;
- de situer les rôles et les responsabilités des différents partenaires ;
- de gérer les implications sociales au travail ;
- d'appliquer ses compétences techniques dans les différentes phases du chantier :
- de détecter et d'appréhender les pathologies de la construction ;
- d'appliquer les mesures prévues au plan de sécurité et de santé et au cahier des charges ;
- d'appréhender les compétences nécessaires au chef de chantier ;
- d'utiliser les moyens de communication adéquats pour la circulation de l'information.

4.2 Laboratoire : organisation de chantier du bâtiment

- de gérer le journal des travaux (intempéries, nombre d'hommes, qualifications, travaux réalisés, états d'avancement journaliers, correspondance au prévisionnel,…) ;
- d'établir les états d'avancement comptables et quantitatifs (planning, budget, sécurité, gestion des déchets, …).

5. CAPACITES TERMINALES

Au départ d'un problème du bâtiment concret, pour atteindre **le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

- de simuler l'organisation d'un chantier en tout ou en partie ;
- d'en contrôler l'état d'avancement.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- la capacité à adapter le planning et l'organisation suite à des événements imprévus ;
- la qualité de la simulation.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Laboratoire : organisation de chantier du bâtiment », il est recommandé de prévoir un poste de travail par étudiant.